

4. LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES A FOURNIR A L'APPUI DE VOTRE DEMANDE

Les services de la Région pourront demander des pièces complémentaires nécessaires à l'instruction du projet.

Pièces obligatoires :	Pièce jointe
Relevé d'identité bancaire (RIB) de la commune	<input type="checkbox"/>
Délibérations du Conseil municipal adoptant : - l'opération - son coût - et sollicitant l'aide de la Région	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Devis descriptifs (études pré-opérationnelles liées aux travaux, travaux et maîtrise d'œuvre)	<input type="checkbox"/>
Autres (autorisation administrative...), le cas échéant	<input type="checkbox"/>

5. ENGAGEMENTS DU DEMANDEUR

Je demande à bénéficier des aides au titre du dispositif RELANCE RURALE.

J'atteste sur l'honneur :

- ✓ ne pas avoir encore engagé, à la date de dépôt du présent dossier, de dépenses relatives à la demande de subvention : les travaux doivent démarrer après la date de dépôt du dossier
- ✓ ne pas avoir sollicité pour les mêmes investissements d'autres aides que celles indiquées sur le présent formulaire,
- ✓ l'exactitude des renseignements fournis dans le présent formulaire et des pièces justificatives jointes à ce dernier.

Je m'engage, sous réserve de l'attribution d'une aide RELANCE RURALE, à :

- ✓ informer la Région de toute modification du projet,
- ✓ mentionner le soutien de la Région Grand Est dans les communications sur ce projet :
(logo Région : www.grandest.fr/identite-graphique/),

Je suis informé(e) que l'ensemble des informations recueillies dans le présent formulaire font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de mon dossier de demande d'aide. Conformément à la loi « informatique et libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978, je bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations à caractère personnel me concernant. Si je souhaite exercer ce droit et obtenir communication des informations me concernant, je peux m'adresser à la Région.

Fait à _____, le |_|_|/|_|_|/|_|_|_|_|

Signature du Maire et cachet :

6. DÉPÔT DE LA DEMANDE ET CONTACT

La Délibération **N° 20SP-2058 du 12 novembre 2020** fixe les modalités d'intervention régionale pour ce dispositif. La procédure de demande de subvention sera dématérialisée en ligne à partir du 1^{er} janvier 2021.

La demande de subvention doit être envoyée signée soit :

→ **par courrier, en un exemplaire original signé,**
à l'adresse suivante :

Monsieur le Président du Conseil Régional
Région Grand Est - Direction de de la Cohésion des
Territoires
Pôle Pacte pour la Ruralité
Site de Strasbourg - 1 place Adrien Zeller - BP91006
67070 Strasbourg cedex

→ **par mail, formulaire signé et scanné,**
à l'adresse suivante :

relance-rurale@grandest.fr

Pour toute question contactez : relance-rurale@grandest.fr

7. NOTES EXPLICATIVES

¹ **VDR : Voirie et réseaux divers.** Conformément à la loi NOTRÉ et plus précisément à la **suppression de la clause générale de compétence, la VRD est inéligible** au soutien de la Région, car elle relève des compétences exclusives des communes. Les travaux de VRD correspondent à la réfection de chaussée (bande roulante, matériaux en enrobé, trottoirs), aux travaux sur les réseaux d'eau et d'assainissement (y compris fil d'eau, avaloirs...) ou encore la création et l'enfouissement des réseaux.

ⁱⁱ La Région propose aux territoires un ensemble de dispositifs structurants permettant de les accompagner dans leur développement et leur transition énergétique et écologique. **Pour aller plus loin, consultez le guide des aides de la Région Grand Est sur : www.grandest.fr/aides.**